## Au sujet de l'origine de l'écriture libyque

CHAKER S. ET S. HACHI, 2000. A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère. Réflexions du linguiste et du préhistorien. In *Etudes berbères et chamito-sémitiques (Mélanges K.-G. Prasse*), édité par S.Chaker, Paris-Louvain, Ed.Peeters, p. 95-111.

Voici une étude très détaillée, compétente, méthodique, du problème récurrent de l'origine de l'écriture libyque. Etude courageuse aussi, car le problème est ardu, et linguistes comme préhistoriens semblent réticents à l'aborder, tellement les données de départ sont minces et vagues.

Ici les auteurs, allant droit au cœur du débat, montrent d'abord la faiblesse des arguments de la thèse qui lie l'écriture libyque à l'écriture punique. Sur la base de données tirées des figurations rupestres, ils affirment au contraire une origine autochtone et très ancienne – de toute façon prépunique – de l'écriture libyque : elle dériverait de quelque système préalphabétique, constitué de « marquage, signes d'identification, décors, signes magico-religieux », tatouages, découlant du « mouvement de schématisation et de stylisation à base géométrique » de la période caballine de l'art rupestre. Cette dernière, d'après les auteurs, débuterait vers 1500 av. J.-C., c'est-à-dire bien plus anciennement que la fondation de Carthage en 814 av. J.-C.(1). Néanmoins lorsque, à la période suivante, la période cameline, ce système primitif devient l'écriture libyque, une influence punique « ne peut être exclue », car l'écriture libyque est, elle aussi, de principe consonantique, et alphabétique.

La thèse est cohérente. Mais est-elle convaincante ? Oui en ce qui concerne l'improbabilité d'une origine proprement punique : le contraste, bien souligné par les auteurs, est trop patent entre la rigueur géométrique du libyque et le tracé souple du punique. Et nous ajouterons que l'on comprendrait d'ailleurs mal pourquoi les Sahariens au sud et les Numides au nord auraient, au cours de plusieurs siècles de contact, au lieu d'adopter simplement le système punique existant, échafaudé un système si différent, dont nous ne connaissons aucun intermédiaire.

Toutefois l'argumentation des auteurs ne vaut que contre la thèse d'une origine liée à Carthage. Ce n'est pas la thèse la plus usuelle. Plus communément, au lieu d'une origine spécifiquement punique, on admet une origine simplement phénicienne, au sens large d'appartenance

ï

à la vaste famille des écritures dérivées, dans l'aire circumméditerranéenne, de l'alphabet dit linéaire phénicien. Le thamudéen, par exemple, écriture alphabétique sud-arabique, possède lui aussi une graphie géométrique qui rappelle celle du libyque, or il appartient certainement à cette famille issue du phénicien, mais n'a aucun rapport avec le punique (2). Le libyque utilise, comme toutes ces écritures d'ascendance phénicienne, le principe des signes consonantiques, et réduits à un alphabet d'une trentaine de signes, dont quelques-uns au moins dérivent certainement de l'alphabet phénicien. C'est là un argument majeur, difficile à évacuer, pour l'appartenance de l'alphabet libyque à cette famille. Mais par quels intermédiaires, quels canaux immédiats en provient-il? Nous ne les connaissons pas.

Quant au scenario d'origine autochtone que les auteurs proposent en place de l'ascendance punique, il est à la rigueur concevable comme hypothèse, mais il ne nous paraît pas soutenable par l'argumentation basée sur l'art rupestre, telle qu'ils l'avancent.

En premier lieu, ils croient pouvoir s'appuyer sur l'inscription d'Azib-n-Ikkis, dans le Haut Atlas marocain, pour donner une grande ancienneté – un âge prépunique – aux plus anciennes inscriptions. Cette inscription atlasique ne remonte certainement pas à un âge « Bronze II », c'est-à-dire argarique (2200-I500 av.J.-C.), comme l'avait affirmé son inventeur Malhomme dans les années 50. Mais, comme pour la plupart des inscriptions, aucune date suffisamment précise ne peut lui être donnée, elle n'est donc ici d'aucune utilité.

En second lieu, faire débuter la période caballine vers 1500 av.J.-C. (et peut-être même avant, ajoute une note), c'est là une thèse traditionnelle datant des années 50, mais dont l'auteur de ces lignes



Ti-n-Anneuin

démontré, pense avoir dans de nombreuses publications, le caractère obsolète: les chars sahariens, qui datent la période caballine, sont tous postérieurs à 700 av.J.-C. (Muzzolini, 1994). De toute facon, même si l'on acceptait cette datation haute du Caballin, c'est le nœud de l'argumentation des auteurs qui est sapé par une autre erreur : la quasi-totalité des inscriptions libyques sont soit isolées et en ce cas non datables, soit mêlées à des contextes camelins, et les signes géométriques considérés comme marques. signes d'identification, etc., sont pour leur quasitotalité, eux aussi, dans des contextes camelins, et non dans le Caballin. C'est-à-dire au'ils

contemporains des inscriptions, et non leurs ancêtres. Beaucoup plus anciennement, les Têtes Rondes avaient bien utilisé un large assortiment de signes, vraisemblablement symboliques, mais on en trouve rarement dans les écoles bovidiennes, ultérieures, puis encore moins à la Période du Cheval qui leur succède au Sahara central. Les auteurs affirment que des « figures attestées dans le Caballin se retrouvent...comme caractères alphabétiques » : voilà un argument important, mais il demanderait à être précisé, car nous avouons ne connaître aucune figure qui y corresponde. Les auteurs signalent aussi des « signes géométriques entrant...comme éléments graphiques constitutifs de l'image à réaliser », or nous n'en connaissons pas dans le Caballin. Le seul signe que les auteurs évoquent, celui de l'anthropomorphe  $\chi$  (signe ? ou image schématique ?), est rare et ne se relève lui aussi que dans des contextes camelins, et non caballins.

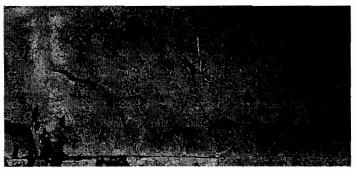
Pour prouver l'évolution postulée, du signe à l'écriture, ne resterait donc, durant la période immédiatement antérieure aux premières inscriptions, que cette vague « tendance à la schématisation à base géométrique » décelable dans la période caballine. Il est exact qu'à la Période du Cheval du Sahara central émerge dans l'art rupestre un canon schématique relativement strict, mais seulement pour les chars gravés et pour les personnages (encore que les personnages caballins, peints dans des scènes souvent mouvementées, soient loin des modèles « bitriangulaires » statiques, qui n'apparaîtront qu'au Camelin). Les animaux et les chars peints, notamment les typiques « chars au galop volant », conservent une facture encore passablement naturaliste. Cette tradition schématique qui débute aux temps caballins ne s'amplifiera qu'aux temps camelins, et elle ne semble pas constituer un argument suffisant pour affirmer que l'écriture géométrique libyque aurait germé de cette tradition. Une telle évolution devrait pouvoir être démontrée au moins par quelques jalons intermédiaires.

On peut évidemment supposer que le Caballin corresponde à un « temps de latence » durant

lequel une écriture primitive aurait déjà existé mais n'est guère visible pour l'archéologue. On connaît même une petite demi-douzaine d'inscriptions libyques en contextes caballins, et donc plus ou moins sûrement d'âge caballin: les auteurs ne les évoquent pas, alors qu'elles viendraient quelque peu à l'appui de leur scenario plus utilement que l'inscription d'Azib-n-Ikkis. Mais les caractères usuels y sont déjà constitués, et ces inscriptions apparaissent de toute façon trop exceptionnelles pour illustrer une évolution des signes vers l'écriture.

En résumé, nous ne percevons guère, dans les figurations rupestres de la période caballine, de signes avant-coureurs d'une future écriture libyque. Cette dernière éclôt soudainement, mais seulement dans les débuts du Camelin. Elle manifeste alors essentiellement, comme le javelot, le char,

le bouclier, mais quelques siècles plus tard qu'eux, un apport de l'extérieur. Cet apport, pour toutes les écritures alphabétiques de l'aire méditerranéenne, porte le même nom : proche ou lointain, l'alphabet phénicien. Il serait vraiment étonnant que seule l'écriture libyque se soit constituée, elle, indépendamment, dans des régions adjacentes à cet ensemble, et vers la même époque que toutes ces autres écritures, qui plus est sur le même principe de l'alphabet et de



In-Itinen - Tassili-n-Ajjer (Photo A. Muzzolini)

la structure consonantique. La thèse classique de l'origine non pas strictement punique, mais phénicienne, apparaît beaucoup plus vraisemblable, même si le détail de la filiation de l'alphabet phénicien à l'alphabet libyque nous échappe.

Cette absence de documents sur les modalités concrètes de la transmission n'est-elle pas d'ailleurs un caractère habituel des débuts d'une écriture ? De nombreuses écritures alphabétiques posent un problème identique. Par exemple, si l'on repère quelques jalons, à Chypre, entre l'alphabet phénicien et l'alphabet grec, on ne saisit pas pourquoi ce dernier émerge ensuite en Etrurie - c'est notre alphabet latin usuel – encore reconnaissable mais déjà passablement transformé. Quant aux alphabets ibérique ou tartessique d'Andalousie, encore plus différents des alphabets grec et phénicien bien qu'ils en dérivent également, dire que leur origine est liée à la « vague orientalisante » des 7<sup>ème</sup>-6<sup>ème</sup> siècles av.J.-C. et au commerce maritime n'explique pas pourquoi cette région non plus n'a pas adopté tel quel l'alphabet grec existant. Dans le nord de l'Europe et en Scandinavie, vers les débuts de l'ère chrétienne, apparaissent les inscriptions runiques - elles aussi très géométrisées (3) - dans lesquelles seuls les spécialistes arrivent encore à reconnaître le caractère originel, qui est toujours d'ascendance gréco-latine et donc phénicienne. Dans les temps modernes, nous connaissons il est vrai des transformations d'alphabets existants (le cyrillique à partir du grec, le gothique ou notre cursive usuelle à partir du latin, le coufique à partir de l'arabe, etc.), mais elles sont beaucoup plus limitées, elles portent essentiellement sur la graphie – la manière d'écrire, le « ductus » - et ne modifient pas le nombre ni la valeur des caractères. On doit penser que vers les débuts de l'écriture, au contraire, scribes et « lettrés » étant fort peu nombreux, et les documents écrits rarissimes, les systèmes pouvaient facilement foisonner, incluant des bribes de systèmes préexistants. Une sélection, soit aléatoire, soit imposée pour des motifs commerciaux ou politiques, finissait par privilégier localement l'un de ces systèmes, dans lequel nous ne percevons plus qu'à peine l'ascendant primitif, et guère les modalités de la filiation. Les intermédiaires ont généralement disparu sans laisser de trace - encore plus complètement dans des territoires de steppes ou de déserts, à populations réduites, nomades de surcroît. L'archéologue ne percoit que le terme ultime de l'évolution, et encore ne lui parvient-il que lorsqu'il est finalement utilisé pour des inscriptions sur des rochers, des monuments ou des stèles funéraires. L'écriture libyque ne constitue donc pas, sous cet aspect, une exception.

Nous ne voyons nous non plus aucune raison de privilégier Carthage dans les hypothèses sur les modalités possibles de la transmission. Au contraire, dans la période immédiatement antérieure à l'apparition des inscriptions libyques, la période caballine, les chars « au galop volant » suggèrent plutôt des liens avec Cyrène, et l'alphabet grec serait donc un prétendant au moins aussi valable que le punique pour l'origine de l'alphabet libyque. Mais en l'absence d'intermédiaires connus, nous ne

pouvons que nous borner, pour l'écriture libyque, à l'affirmation d'une ascendance ultime phénicienne, au sens large ci-dessus défini.

## **NOTES**

- (1) Nous ne discuterons pas ici cette assertion. 814 av.J.-C. n'est que la date, légendaire, découlant des sources antiques. L'archéologie a démontré une date plus récente, vers 750 av.J.-C. Cela ne change rien à l'argumentation.
- (2) Précisons toutefois, à l'encontre de rapprochements hâtifs qui ont parfois été suggérés, que la ressemblance formelle entre les alphabets libyque et thamudéen ne suffit nullement pour prouver que l'un d'eux dériverait de l'autre. L'absence totale de jalons d'inscriptions libyques ou thamudéennes dans le Tibesti, dans l'Ennedi et à Ouenat plaide même plutôt en sens inverse.
- (3) Cette géométrisation extrême des runes, du libyque ou du thamudéen (ce dernier aussi n'est connu que sur des inscriptions rupestres) est probablement liée au support, la gravure sur pierre ne permettant guère des tracés souples.

## **BIBLIOGRAPHIE**

MUZZOLINI A. 1994. Les chars au Sahara et en Egypte. Les chars des « Peuples de la Mer » et la « vague orientalisante » en Afrique. *Revue d'Egyptologie*, t.45, p.207-234.

## Alfred Muzzolini